N° 253 — CXXV^me Année — Un numéro: 5 centimes — Lundi 27 Octobre 1890

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — OCTOBRE
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
24	1.1	— 0.3	2.3	724.5	4.9	O	calme	couv

Neige dès 6 1/2 heures du matin.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

24	— 2.0	— 4.5	— 1.0	667.9	4.3	O	faibl.	couv

Brouillard sur le sol par moments. Neige tout le jour. 4 centimètres à 4 heures.

NIVEAU DU LAC :

Du 26 octobre (7 heures du m.) : 429 m. 570
Du 27 » » 429 m. 590

Extrait de la Feuille officielle

— Le public peut se procurer gratuitement dans les bureaux de la chancellerie d'Etat et des préfectures du canton :

1. L'arrêté fédéral concernant la création d'un musée national suisse, du 27 juin 1890 (édition définitive).

2. L'arrêté fédéral concernant l'achat d'actions de priorité des chemins de fer Jura-Simplon, du 27 juin 1890 (édition définitive).

— Par jugement en date du 7 octobre 1890, le tribunal cantonal a homologué le concordat obtenu de ses créanciers par le citoyen Wuilleumier, Henri, fabricant d'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds. Le débiteur concordataire a justifié qu'il a satisfait aux exigences de l'article 17 de la loi du 20 novembre 1885 sur les sursis concordataires, ensorte que le concordat est devenu exécutoire.

— Par jugement en date du 18 octobre 1890, le président du tribunal civil du Locle a prononcé la séparation de biens entre les époux Fanny Petoud née Ramseyer, adoucisseuse, et son mari, le citoyen Petoud, Samuel-Edouard, calligraphe, domiciliés aux Ponts.

— Dépôt a été fait le 23 octobre, au greffe de paix de la Chaux-de-Fonds, de l'acte de décès de dame Marie-Julie Ducommun née Benoit, rentière, fille de Pierre-Frédéric Benoit, veuve de Henri-François Ducommun, originaire des Ponts-de-Martel et du Locle, précédemment domiciliée à la Chaux-de-Fonds, décédée à Selzach (Soleure), où elle était en séjour le 6 octobre 1890. Ce dépôt est effectué à teneur de l'article 810 du code civil, en vue de faire courir les délais pour l'acceptation de la succession.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Colombier

Le Conseil communal de Colombier met au concours la **garde du taureau reproducteur** pour la circonscription communale, **dès le 1er janvier 1891**. Adresser les offres, d'ici au 29 novembre 1890, à la **Direction de police communale** où l'on peut prendre connaissance du cahier des charges.

(N. C° 85) *Conseil communal.*

IMMEUBLES A VENDRE

MAISON A VENDRE

A vendre une maison en bon état d'entretien, située près de la Place du Marché, et comprenant six petits appartements et deux magasins. Eau dans les cuisines. Rapport : 7 %.

S'adresser, pour tous renseignements, **Etude Brauen, notaire**, Trésor 5.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Vente de bois

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre, par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le *samedi 1er novembre, dès 1 1/2 heure du soir*, les bois suivants, situés dans la forêt cantonale du *Bois l'Abbé*.

Sur la ville :
17 tas de perches de sapin,
3 tas de chêne.

Sur Hauterive :
45 tas de chêne,
100 fagots,
10 tas de branches.

Le rendez-vous est à Champ-Monsieur.

Neuchâtel, le 22 octobre 1890.

L'inspecteur des forêts du 1er arrondissement.

ANNONCES DE VENTE

A VENDRE

On offre à vendre, à bas prix, pour cause de départ, une voiture « Landau », presque neuve, et une grosse glisse, très solide. S'adresser à Mme R. Gautschi, Hôtel de Commune, à Chézard.

A vendre un bon **chien courant**, mâle, âgé de 4 ans, chez Ernest Künzi, à Cerlier.

LE CALORIFÈRE SYPHOIDE INEXTINGUIBLE
le plus avantageux se fabrique chez
Jules DECKER, ferblantier, Place Purry 3.

CHAUD-LAIT

D'ici à une quinzaine de jours, encore quelques litres de lait d'une vache nourrie au régime, pour les enfants et les malades. Prix très raisonnable. — A la même adresse, toujours du lait de vaches, nourries au fourrage naturel, rendu à domicile, à 20 centimes le litre.

L.-A. PERRENOUD,
5, Petit Pontarlier, 5.

CONFECTIONS POUR HOMMES

VEUVE MARX BLUM

Rue du Seyon — NEUCHATEL — Rue des Moulins

Assortiment complet pour la saison d'hiver en **Pardessus, Habillements complets, Spencers, Chemises, etc., etc.**

Complets sur mesure. — Prix très modiques.

PLUS DE NÉVRALGIES
MIGRAINES — NÉVROSES

Guérison certaine par les **Dragées des RR. PP. Prémontrés**, à base de Valérianate de zinc et des principes actifs du Quinquina.

DÉPOT général pour la **Suisse : BURKEL & C°**, droguistes, à Genève. — Détail toutes les pharmacies. (H. 7649 X.)

Envoi franco contre 3 fr. en timbres poste.

Expéditions en gros et en détail

CHOUCROUTE DE STRASBOURG

garantie de toute première qualité (H. 2976 Q.)

en fûts de kilog. net	200	100	50	25 et	12 1/2
douanée, prise en gare Bâle à	30.—	17.50	11.—	6.50	4.—

Jambons anglais extra fins, le kilo à 2 fr. 40.

recommande et expédie pendant la saison la maison de Comestibles

E. CHRISTEN, Bâle.

Spécialités de la maison : **Poissons frais, marée, crustacés, gibier, volaille, Conserves de tous genres. Vins fins, Liqueurs.**

VIN de VIAL

TONIQUE
ANALEPTIQUE
RECONSTITUANT

Le TONIQUE le plus énergique pour Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants débiles et toutes personnes délicates

Au QUINA
SUC DE VIANDE
PHOSPHATE de CHAUX

Composé des substances indispensables à la formation de la chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.

Le **VIN de VIAL** est l'association des médicaments les plus actifs pour combattre : **Anémie, Chlorose, Phthisie, Dyspepsie, Gastrites, Age critique, l'Etiolement, Convalescences**, etc. En un mot, tous ces états de langueur, d'amaigrissement, d'épuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours prédisposés.

LYON — Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14 — LYON

Dépôt à Neuchâtel chez **M. BOURGEOIS, pharmacien.**

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

EMULSION
d'huile de foie de morue

aux hypophosphates de chaux et de soude, **perfectionnée** et supérieure à l'émulsion Scott.

Cette émulsion, plus riche en huile que tous les produits de ce genre, est par le fait plus nutritive et possède, sous la forme la plus assimilable et la plus agréable au goût, toutes les propriétés de ses composés. Flacons de 1 fr. 50 et 2 fr. 20.

Pharmacie JORDAN.

ATTENTION

Magasin pour la Spécialité d'Articles TROUSSEAUX

J.-MARTIN SIGRIST
19, Rue de l'Hôpital, 19

Reçu un immense choix de **GILETS DE CHASSE dits SPENCERS**, de toutes grandeurs, **depuis 7 fr. jusqu'à 30 francs.**

Magnifique assortiment d'étoffes pour robes, pure laine, cotonnes, flanelles, molletons, cretonnes meubles, toiles cirées, etc., à des prix réduits.

VELOURS qualité extra, largeur 60 cm., à 2 Fr. le mètre.

Crin animal et végétal. — Plumes et Duvets.

A VENDRE
aux Prisons de l'Etat
FAUBOURG DU CHATEAU 3

de beaux cafignons en lisières, semelles en cuir ou ficelles.

A la même adresse, toujours du bon bois sec, foyard et sapin, en cercles.

A vendre environ 1000 pieds de **fumier de vaches**, chez M. L.-A. Perrenoud, Petit-Pontarlier 5.

AUX QUATRE SAISONS
MAISON JACQUES ULLMANN

rue du Seyon 18 — NEUCHATEL — Grand'rue 9

OUVERTURE DE LA SAISON D'HIVER

Grand choix de robes en tous genres.
Confections pour dames, manteaux, rotondes.
Jaquettes et imperméables.
Jupons en drap et en flanelle.

A solder 50 jupons en feutre valant 4 et 5 fr. à 2 fr. 25 pièce.

A solder manteaux noir et couleur de l'année dernière, valant 30 et 35 fr. à 12 fr. 50.

1000 mètres drap de dames, toutes nuances, largeur 100 cm., valant 1 fr. 50, à 1 fr. le mètre.

500 mètres Barré très chaud et de bonne qualité, largeur 100 cm., à 1 fr. 25 le mètre.

400 mètres milaine, très chaude, largeur 85/88 centimètres, à 80 cent. le mètre.

200 châles russes, grande taille, nuance à la mode, à 5 fr. pièce.

Grand choix de Jerseys haute nouveauté, noir et couleur, depuis 3 fr.

Jaquettes-Jerseys de 16 à 20 fr.

TOILERIE

	Le mètre
Une partie de toile coton écrue ménage, larg. 82 cm.,	à 35 c.
» de shirting blanc sans apprêt, larg. 82 cm.,	à 45 c.
» de toile coton pour drap, larg. 175 cm.,	à 95 c.
» de flanelle coton pour chemises et caleçons très chaude, largeur 75/78,	à 75 c.
50 pièces essuie-mains ménage, pur fil,	à 45 c.
Milaine de paysan extra largeur 135 cm., depuis fr.	4»25 c.

GRAND BAZAR PARISIEN, 6, rue du Bassin, 6

HALLE AUX CHAUSSURES

2—6, Rue du Bassin, 6—2

CHOIX IMMENSE

DE

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES SOLIDES

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

Pour enfants et fillettes

	Fr. C.
Pantoufles feutre, nos 22 à 27,	0 60
» » nos 28 à 35,	0 80
Bottines feutre, semelles cuir,	1 —
» » montantes,	1 50
» doub. sem., veau, doub. flan., nos 22 à 25,	2 80
» peau, doublées flanelle, nos 22 à 25,	2 25
» peau, talons, doub. flanelle, nos 22 à 25,	3 90
» feutre, montantes, nos 26 à 29,	3 40
» feutre, montantes, nos 30 à 34,	3 90
Pantoufles lisières, semelles cuir, nos 22 à 26,	1 25
» » » » nos 27 à 30,	1 50
» » » » nos 31 à 34,	1 75
Socques fourrés flanelle,	1 95

Pour dames

Pantoufles feutre,	0 95
» » 1re qualité,	1 75
» semelles feutre et cuir,	1 95
» lisière, semelles cuir,	1 95
Bottines lisière, montantes,	3 25
» feutre chiquet,	3 —
» » chiquet, claquées, fortes sem.,	3 90
» » » » talons,	4 70
» veau, doubles semelles, lacets,	5 90
» feutre, talons, bordure peluche,	6 —
» veau, doubles semelles, élastiques,	8 50
Pantoufles feutre, fortes semelles,	2 45
» » » » talons,	3 45

Pour messieurs

Pantoufles feutre,	1 20
» » et cuir,	2 40
» lisière, bonne qualité,	2 50
Bottines feutre, claquées, veau,	10 —
» peau, crochets ou élastiques,	8 —
» veau, doubles semelles,	11 50
» » triples »	12 50
Souliers forts pour ouvriers,	6 90
Bottes fortes, ferrées,	12 —
» » 1re qualité, hautes tiges,	14 50
Bottines militaires, doubles semelles,	11 —

Grand assortiment de bottines fines pour messieurs, dames, fillettes et enfants.

Bottines à triples semelles pour messieurs, genre imperméable. — **Caoutchoucs anglais** pour dames, messieurs, fillettes et enfants.

Semelles en tous genres. — Socques.

Réparations promptes et très bien faites.

GRAND BAZAR PARISIEN, 6, rue du Bassin, 6

GRAND BAZAR PARISIEN, 6, RUE DU BASSIN, 6

Extraits de Malt du Dr. G. WANDER à Berne.

Diastase

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration	fr. 1»30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale	» 1»40
A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrophulose, les dartres et la syphilis	» 1»40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique	» 1»70
Vermifuge. Remède très-efficace, estimé pour les enfants	» 1»40
Contre la coqueluche. Remède très efficace	» 1»40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques, scrofuleuses, tuberculeuses, nourriture des enfants	» 1»40
Diastasés à la pepsine. Remède contre la digestion	» 1»40

Sucre et bonbons de Malt, très recherchés contre les affections catarrhales.

Ce sont **les seuls produits de Malt,** qui aient obtenu une **Médaille à Brême en 1874.**

A l'Exposition de Zurich, diplôme de 1er rang pour excellente qualité.

Dans toutes les pharmacies à Neuchâtel ; chez MM. CHAPUIS, aux Ponts ; CHAPUIS, à Boudry ; CHOPARD, à Couvet ; BOREL, à Fontaines ; LEUBA, à Corcelles et ZINTGRAFF, à St-Blaise.

AU CHANTIER PRÊTRE

A LA GARE

Bois vert

Foyard, le stère, fr. 13.50, bûché, fr. 16.—
Sapin, » » 9.50, » » 12.—

Bois sec

Foyard, le stère, fr. 14.—, bûché, fr. 16.50
Sapin, » » 10.—, » » 12.50
Branches, » » 8.50, » » 11.—
Cercle foyard, fr. 1.—, pr 20 cercles, fr. 0.95
» sapin, » 0.80, » » 0.75

Franco domicile.

Le bois bûché et celui en cercles rendu entassé au bûcher.

Combustibles de tous genres

Matériaux de construction

tels que : ciments prompts et lents, Portland et romain, chaux, gyps, lattes et liteaux, tuyaux en grès, briques et planelles, tuiles et ardoises, produits réfractaires (dalles, briques, planelles terre et fours complets à prix réduits).

— TELÉPHONE —

Succursale rue St-Maurice 11.

PAPETERIE

F. BICKEL - HENRIOD

PLACE DU PORT

AGENDAS

ET

CALENDRIERS

de tous genres

POUR 1891

INSTRUMENTS de CUIVRE

F. Besson

La célèbre maison F. Besson, à Paris, vient de me donner son dépôt, pour la Suisse romande, de ses instruments « Prototypes ».

Mêmes prix et conditions qu'à Paris.

— Payements mensuels. —

E.-R. SPIESS,
2, Place St-François, LAUSANNE.
(M. a. 3267 Z.)

Nouveau cidre de poires

en vente à fr. 22 l'hectolitre franco à toute station. Echantillons à disposition.

S[t] LÆSSER, agriculteur,
à Bremgarten (Argovie).
(H-2842-Q)

PATÉS FROIDS

de toutes grandeurs et au détail
chez GLUKHER - GABEREL
confiseur
9, Faubourg de l'Hôpital, 9

A VENDRE

6 beaux porcs maigres. S'adr. chez Louis Chautems, à Bôle.

Tablettes au jus de réglisse

Stomachiques et pectorales.

Nouvelle cuisson bien réussie.

L'once 30 centimes,
à la **pharmacie FLEISCHMANN.**

Diplomé à Paris 1889: Médaille d'or, à Gand 1889: Médaille d'argent.

LOS FLECKEN EN OR

si la Crème Grolich n'enlève pas toutes les impuretés de la peau, telles que taches de rousseur, lentilles, hâles, vers rougeur du nez etc., et si elle ne conserve pas, jusqu'à la vieillesse, un teint blanc, éblouissant et la fraicheur du jeune âge. Ce n'est pas du fard ! Prix frs. 1.50
Dépôt général: **A. Buttner**, pharm., Bâle.

332 A vendre, ***de suite, un inextinguible n° 1.***

Le bureau d'avis indiquera.

OCCASION

A vendre une ***bicyclette*** Peugeot, très peu usagée. Prix avantageux.

S'adresser Fabrique Edouard Dubied et Ce, Couvet.

Fumier de vaches, environ 1200 pieds, à vendre, chez Thalmann, vacherie, Faubourg du Crêt.

334 On offre à vendre, pour le prix de 100 fr., un petit **coffre-fort.** S'adres. au bureau d'avis.

Mme BIDAUX

corsetière

sera à Neuchâtel les 27 et 28 courant,

HOTEL DU PORT

Gencives malades. L'eau dentifrice par excellence est la **liqueur d'Eucalyptus** de la

Pharmacie FLEISCHMANN.

Le flacon à fr. 1.

ON DEMANDE A ACHETER

343 On acheterait de rencontre une petite table carrée, noyer ou acajou, en bon état. S'adr. au bureau de la Feuille d'avis sous les initiales S. K. 343.

331 On demande à acheter une armoire à une porte. — A la même adresse, on offre à vendre une machine à régler et plusieurs outils de remonteur, tels que tour à pivoter, etc. S'adresser au bureau de la feuille d'avis.

On demande à acheter des cruches à eau de Seltz, au magasin Robert Grandpierre, rue du Concert n° 4.

47 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

GEORGES

PAR

Alexandre DUMAS

Il y eut alors parmi les spectateurs, comme cela arrive toujours à la fin d'un spectacle quelconque qui a tenu les assistants attentifs, une grande rumeur et un grand mouvement ; mais l'un et l'autre se calmèrent bientôt, à cette annonce que la course aux sacs allait commencer, et chacun reprit sa place, trop content du premier spectacle qui venait d'avoir lieu pour risquer de rien perdre du second.

La distance à parcourir par les concurrents était depuis le mille Dreaper jusqu'à la tribune du gouverneur, c'est-à-dire à peu près cent cinquante pas. Au signal donné, les coureurs, au nombre de cinquante, sortirent, en sautillant, d'une case élevée ponr leur servir de retraite, et vinrent se ranger sur une seule ligne.

Que l'on ne s'étonne pas du nombre considérable de concurrents qui se présentaient pour cette course : le prix était, comme nous l'avons dit, un magnifique parapluie, et un parapluie aux colonies, et surtout à l'île de France, a toujours été l'objet de l'ambition des nègres. D'où leur vient cette idée, parvenue chez eux à l'état de monomanie ? Je n'en sais rien, et de plus savants que moi ont fait là-dessus de profondes et infructueuses recherches. C'est un fait que nous consignons purement et simplement, sans en établir la cause. Le gouverneur avait donc été parfaitement conseillé, lorsqu'il avait choisi ce meuble comme prix de la course aux sacs.

Il n'y a aucun de nos lecteurs qui n'ait vu, au moins une fois dans sa vie, une course pareille : chacun des prétendants au prix est emboîté dans un sac, dont l'orifice se ferme à son cou et qui lui enveloppe bras et jambes. Là, il ne s'agit plus de courir, mais de sauter ; or, ce genre de course, ordinairement fort grotesque, le devenait encore davantage en cette circonstance, car sa bouffonnerie s'augmentait des étranges têtes qui surmontaient ces sacs et qui présentaient un curieux assortiment de couleurs différentes, cette course, comme celle du cochon, étant abandonnée aux nègres et aux Indiens.

Au premier rang de ceux à qui de nombreuses victoires dans ce genre avaient fait une réputation, on citait Télémaque et Bijou, qui, ayant hérité des haines des maisons auxquelles ils appartenaient, se rencontraient rarement sans échanger quelques injures, injures qui, souvent même, disons-le à la gloire de leur courage, dégénéraient en vigoureuses gourmades ; mais, cette fois, comme les mains n'étaient pas libres et que les pieds étaient prisonniers, ils se contentaient de se faire de gros yeux blancs, séparés qu'ils étaient, d'ailleurs, par trois ou quatre de leurs camarades. Au moment de partir, un cinquante et unième concurrent sortit à son tour en sautillant de la cabane, et vint se joindre à la bande : c'était le vaincu de la course précédente, Antonio le Malais.

Au signal donné, tous partirent comme une bande de kanguroos, sautant de la façon la plus grotesque, se heurtant, se culbutant, roulant, se relevant, se heurtant de nouveau et retombant encore. Pendant les soixante premiers pas, il fut impossible de rien préjuger sur le futur vainqueur : une douzaine de coureurs se suivaient encore de si près, et les chutes étaient si inattendues et changeaient tellement la face des choses que, comme s'ils eussent été sur le chemin du paradis, en un instant, les premiers se trouvaient être les derniers, et les derniers les premiers. Cependant, il faut le dire, parmi les plus expérimentés, et presque constamment à la tête des autres, on remarquait Télémaque, Bijou et Antonio. A cent pas du point de départ, ils restaient seuls, et toute la question allait évidemment se débattre entre eux trois.

Antonio, avec sa finesse habituelle, avait promptement reconnu, aux regards furieux qu'ils se lançaient, la haine que Bijou et Télémaque nourrissaient l'un pour l'autre, et il avait compté sur cette haine rivale autant, pour le moins, que sur sa légèreté personnelle. Aussi, comme le hasard avait fait qu'il se trouvait placé entre eux deux, et que, par conséquent, il les séparait, le rusé Malais avait profité d'une de ces nombreuses chutes qu'il avait faites pour prendre un des côtés et laisser les deux antagonistes en voisinage l'un de l'autre. Ce qu'il avait prévu arriva : à peine Bijou et Télémaque eurent-ils vu disparaître l'obstacle qui les séparait, qu'ils se rapprochèrent incontinent, se faisant des yeux de plus en plus terribles, grinçant des dents comme des singes qui se disputent une noix, et commençant à mêler des paroles amères à cette pantomime menaçante : heureusement, contenus qu'ils étaient chacun dans son sac, ils ne pouvaient passer des paroles aux actions. Mais il était facile de voir, à l'agitation de la toile, que leurs mains éprouvaient de vives démangeaisons de venger les injures que se disaient leurs bouches. Aussi, emportés par leur haine mutuelle, s'étaient-ils rapprochés au point de se cotoyer, de sorte qu'à chaque bond ils se coudoyaient, s'injuriant plus fort et se promettant bien que, dès qu'ils seraient sortis de leurs fourreaux, une rencontre aurait lieu entre eux, bien autrement acharnée que toutes les rencontres précédentes ; pendant ce temps, Antonio gagnait du terrain.

A la vue du Malais, qui avait pris cinq ou six pas d'avance sur eux, il y eut cependant entre les deux nègres une trêve d'un instant : tous deux essayèrent, par des bonds plus gigantesques qu'ils n'en avaient encore fait, de regagner l'avantage perdu, et tous deux, effectivement, le regagnaient visiblement, et surtout Télémaque, lorsqu'une nouvelle chute amena encore pour Télémaque une nouvelle chance. Antonio tomba, et, si vite que se fût relevé le Malais, Télémaque se trouva le premier.

La chose était d'autant plus grave, que l'on n'était plus qu'à une dizaine de pas du but ; aussi Bijou poussa-t-il un véritable rugissement, et, par un effort désespéré, se rapprocha-t-il de son rival ; mais Télémaque n'était pas homme à se laisser dépasser. Aussi continua-t-il de bondir avec une élasticité croissante, si bien que chacun jurait déjà que c'était à lui qu'appartenait le parapluie. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Télémaque fit un faux pas, chancela un instant, au milieu des cris de la multitude, et tomba ; mais, en tombant, fidèle à sa haine, il dirigea sa chute de manière à barrer le chemin à Bijou. Bijou emporté par sa course, ne put se déranger, heurta Télémaque et roula à son tour sur la poussière.

Alors une même idée leur vint à tous deux en même temps : c'est que, plutôt que de laisser triompher un rival, mieux valait que ce fût un tiers qui obtînt le

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour Noël, une chambre et part à la cuisine, plus un gatetas, à la rue des Chavannes 25. S'adresser à L. Ramseyer, Ecluse 14.

235 Au bas des Terreaux, route de la Gare, appartement de cinq pièces, remis à neuf, à louer dès maintenant. Eau et gaz. S'adresser au bureau d'avis.

A louer, pour Noël prochain, rue de l'Hôpital n° 9, deux logements, l'un de deux chambres, au 1er étage, l'autre de trois chambres, cuisine et dépendances, au 3me étage. S'adresser Etude Roulet, notaire, rue du Pommier 9.

A louer, de suite ou pour Noël, rue du Rateau, un joli logement de 5 chambres et dépendances, avec eau.
S'adres. à MM. Court & C°, changeurs.

A louer, dès maintenant ou à Noël, un appartement de trois ou quatre pièces avec dépendances et jardin.
S'adresser à M^lle Ravenel, Bôle.

LOGEMENTS
à louer

S'adres. à **J.-A. DUCOMMUN**, gérant d'immeubles, **Neuchâtel.**

Place du Marché, un appartement confortable, à des personnes soigneuses. S'adresser Trésor 11, au 2me étage.

A louer, pour 600 fr. l'an, dès Noël 1890, au centre de la ville, **un logement** de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude Lambelet, notaire, Place Purry n° 4.

CHAMBRES A LOUER

Places pour coucher des ouvriers. S'adresser veuve Kuffer, Poteaux 8.

342 A louer, pour le 1er novembre prochain, à une ou deux personnes soigneuses, une belle grande chambre bien meublée. S'adresser au bureau d'avis.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, rue du Rateau 5, un local pouvant servir de petit magasin ou d'entrepôt. Entrée en jouissance à volonté. S'adresser Etude Roulet, notaire, rue du Pommier 9.

ÉCURIE
à louer

S'adres. à **J.-A. DUCOMMUN**, gérant d'immeubles, **Neuchâtel.**

ON DEMANDE A LOUER

On demande, pour Noël, au centre de la ville, un appartement de 3 ou 4 pièces et dépendances. Adresser les offres au magasin F. Œhl & C°, Place du Marché.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune Bernoise de 17 ans cherche une place de volontaire. S'adresser Evole n° 9, dans la matinée.

Une fille de vingt ans, bien recommandée, cherche une place de femme de chambre. S'adresser au Faubourg du Lac 3, au 1er étage.

Une Lucernoise, comprenant le français, cherche à se placer comme bonne ou pour aider dans le ménage. Prétentions modestes; excellentes recommandations. S'adresser Faubourg du Crêt 7, 2me étage.

Domestiques pour tous les services sont offerts et placés par **J. Blatti**, bureau de placement, **Thoune.** H3394Y

Avis aux familles

Quelques bonnes cuisinières, filles de ménage, bonnes, femmes de chambre, etc., sont disponibles. Certificats à disposition. S'adresser au **Bureau de Placement**, rue de l'Hôpital 5.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande une cuisinière. Bon gage. Inutile de se présenter sans d'excellentes références. S'adresser au bureau du journal, sous les initiales L. V. 341.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande de suite, comme portier, un jeune homme recommandé, de 17 à 18 ans, sachant le français. S'adresser rue des Poteaux 1.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Trouvé une montre mercredi, à Bevaix. La réclamer chez M. Auguste Tinembart, au dit lieu.

AVIS DIVERS

Raccommodage de chaises en jonc. Travail prompt, soigné et solide. — Prix raisonnables. — Se recommande,

J. KLAY,
rue St-Maurice 8, 3me étage.

BRASSERIE DU LION

Ce soir, dès 8 heures

SOIRÉE D'ADIEUX

offerte par la

TROUPE INTERNATIONALE

Programme très varié.

ENTRÉE LIBRE

Direction STEINER-LACAND.

L'URBAINE
Compagnie française d'Assurances sur la Vie
à PARIS

FONDS DE GARANTIE: 65 Millions de Francs.
ASSURANCES EN COURS : 270 Millions de Francs.

Répartition annuelle des bénéfices aux assurés.

Agent général à Neuchâtel :
M. Ferdinand LANDRY, 5, Promenade Noire, 5

Renseignements et prospectus seront volontiers délivrés gratis au public.

ÉMIGRATION POUR TOUS PAYS

La plus ancienne et la plus importante agence autorisée

BALE A. ZWILCHENBART **NEW-YORK**

9, Centralbahnplatz, 9 **Fondée en 1834** *1, Broadway, 1*

Expéditions régulières de passagers de toutes classes par des paquebots-poste à grande vitesse et aux meilleures conditions. Versements sur toutes les places des Etats-Unis et Canada.

S'adresser aux représentants autorisés :

MM. Emile Haller fils, à Neuchâtel ;
Jean Kunz, Balance, à Chaux-de-Fonds.

CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

Remboursement d'Obligations foncières, 4me catégorie.

Les deux cents Obligations suivantes de l'emprunt du 31 décembre 1874 ont été désignées, par tirage au sort de ce jour, pour être remboursées *le 31 décembre 1890,* savoir :

N^os 181 à 190, 481 à 490, 691 à 700, 891 à 900, 1011 à 1020, 1231 à 1240, 1501 à 1510, 1681 à 1690, 1871 à 1880, 1921 à 1930, 2341 à 2350, 2541 à 2550, 2671 à 2680, 2701 à 2710, 2721 à 2730, 2831 à 2840, 2921 à 2930, 2931 à 2940, 2961 à 2970, 3471 à 3480.

Le remboursement aura lieu contre remise des titres accompagnés d'un bordereau signé et de tous les coupons d'intérêts non échus. — *L'intérêt cessera de courir à partir du 31 décembre prochain.* (H. 415 N.)

Neuchâtel, le 3 octobre 1890.

LA DIRECTION.

VILLE DE WINTERTHOUR

EMPRUNT HYPOTHÉCAIRE DE FR. 11,550,000

Payement des intérêts et remboursement des Obligations amorties.

Les numéros des Obligations désignées par le sort à être remboursées le 31 octobre 1890, sont les suivants :

N^os	284	2,946	6,323	10,384	12,526	14,254	16,722	19,154
	1,065	2,959	6,799	10,566	13,117	14,855	17,211	20,066
	1,399	3,110	6,812	10,686	13,260	14 873	18,180	20,259
	1,518	3,468	7,123	11,070	13,511	14,880	18,322	20.388
	1,577	3,722	7,737	11,105	13,843	16,534	18,364	22,362
	2,892	5,041	9,058	11,115	14,239	16,560	18,968	23,016
	2,932	5,361	9,295	12,069.				

Le remboursement s'effectuera au pair (fr. 500), plus une prime de 50 francs, en toutes les places désignées ci-dessous.

Les coupons échus au 31 octobre 1890, seront payés aux mêmes places.

A Bâle :	Au Basler Bankverein.
	Chez MM. de Speyr & C°.
	Chez MM. Zahn & C°.
A Berne :	A la Banque fédérale.
	Chez MM. Marcuard & C°.
A Coire :	A la Banque cantonale des Grisons.
A Genève :	A l'Union financière de Genève.
A Lausanne :	Chez MM. Hoirs de Sig. Marcel.
A Neuchâtel :	**Chez MM. Pury & C°.**
A St-Gall :	Chez MM. L. Brettauer & C°. (H. 595 W.)
	Chez MM. Mandry & Dorn.
A Winterthour :	A la Caisse centrale de la ville.
	A la Banque de Winterthour.
A Zurich :	A la Banque cantonale de Zurich.

L'Administration chargée des Finances.

MISSION urbaine allemande
DE NEUCHATEL-VILLE

Depuis quelque temps déjà, la communauté allemande, fruit de la Mission urbaine de notre ville, est entravée dans son développement faute d'un local qui puisse contenir l'auditoire qui demande à assister aux cultes du dimanche soir.

Les besoins qui se manifestent d'une manière si réjouissante vont en grandissant, et il est regrettable de voir, qu'après avoir été suscités par l'esprit de Dieu, ils ne puissent être satisfaits à cause de l'insuffisance du local.

Nos évangélistes HEY et SCHWEIZER ont déjà reçu un certain nombre d'ouvrages de toute espèce, dans le but d'organiser une loterie afin de former un fonds pour l'acquisition d'un bâtiment pour leurs réunions.

Ils comptent sur le bienveillant concours de leurs amis, et ils leur adressent, par ces lignes, ainsi qu'à tous leurs concitoyens du canton de Neuchâtel, un chaleureux appel, les priant de leur venir en aide par l'envoi de dons, soit en argent, soit en travaux divers.

Le tirage de la loterie aura lieu au commencement de décembre et les dons seront reçus avec reconnaissance aux adresses suivantes :

M^me S. Luther, Place Purry, Neuchâtel.
M. E. Bauler, pharmacien, »
M. F. Beck, Baz. de Jérusalem, »
M. L. Schwab, r. d. Epancheurs, »
M. J. Hey, évangéliste, rue de l'Industrie n° 15, Neuchâtel.
M. H. Spittler, évangéliste, Auvernier.
M. F. Rubin, évangéliste, rue de l'Envers n° 30, Chaux-de-Fonds.

Deutsche Stadtmission
in Neuenburg

Die deutsche Stadtmission in Neuenburg wurde seit ihrem 12-jährigen Bestehen oft genöthigt die Lokale für ihre Versammlungen, Bibel-, Vereins-, Gesangstunden, Jahresfeste zu wechseln. Um den verschiedenen Nachtheilen, welche dieser beständige Lokalwechsel auf die genannten Versammlungen ausübte zu entgehen, entstand in den Mitgliedern der Versammlung der sehnlichste Wunsch ein eigenes, bescheidenes Heim für unsere Stadtmission und deren gesegneten, zahlreich besuchten Versammlungen zu haben.

Seit mehr als einem Jahr wurden in freundlicher Weise von verschiedener Seite Arbeiten und sonstige Gaben zur Verfügung gestellt um durch eine Verloosung einen **Vereinshausfond** zu bilden.

Die Mitglieder der Versammlung der deutschen Stadtmission in Neuenburg, meist arme Arbeiter und Dienstboten, erlauben sich ihren Freunden un Gönnern in der Stadt und im Kanton diese Angelegenheit warm an's Herz zu legen um durch deren gütige Mithilfe bald zu einem geräumigen Versammlungslokal zu gelangen.

Die Verloosung soll Anfangs Dezember l. Jahres vorkommen.

Mit innigstem Dank und herzlichem « Vergelts Gott ! » werden Gaben an Arbeiten oder sonstigen Gegenständen, wie auch an Geld zu diesem Zweck angenommen.

Gaben nehmen bereitwilligst in Empfang :

M^me S. Luther, Place Purry, Neuenburg.
MM. E. Bauler. pharmacien, »
F. Beck, Bazar Jerusalem, »
L. Schwab, r. d. Epancheurs »
J. Hey, évangéliste, rue de l'Industrie 15, Neuenburg.
H. Spittler, évangéliste, Auvernier.
Fritz Rubin, évangéliste, rue l'Envers 30, Chaux-de-Fonds.

prix. Aussi, au grand étonnement des spectateurs, les deux sacs, au lieu de se relever et de continuer leur course vers le but indiqué, furent-ils à peine sur leurs pieds, qu'ils se ruèrent l'un contre l'autre, se gourmant autant que le leur permettait la prison de toile dans laquelle ils étaient renfermés; employant la tête, à la manière des Bretons, et laissant Antonio continuer tranquillement sa course, libre de tout empêchement et débarrassé de tout rival; tandis que, se roulant l'un sur l'autre, à défaut des pieds et des mains, dont la disposition leur était interdite, ils se mordaient à belles dents.

Pendant ce temps, Antonio, triomphant, arrivait au but et gagnait le parapluie, qui lui fut remis incontinent et qu'il déploya aussitôt aux applaudissements de tous les assistants, plus ou moins nègres, qui enviaient le bonheur de celui qui était assez heureux pour posséder un pareil trésor.

On sépara Bijou et Télémaque, qui, pendant ce temps, avaient continué de se dévorer à belles dents. Bijou en fut quitte pour une portion du nez, et Télémaque pour une partie de l'oreille.

C'était le tour des poneys; une trentaine de petits chevaux, tous, originaires de Timor et de Pégu, sortirent de l'enceinte réservée, montés par des jockeys indiens, madécasses ou malais. Leur apparition fut saluée par une rumeur universelle, car cette course est encore une de celles qui récréent le plus la population noire de l'île. En effet, ces petits chevaux, à demi-sauvages et presque indomptés, offrent dans leur indépendance beaucoup plus d'inattendu que les chevaux ordinaires. Aussi mille cris partaient-ils à la fois, encourageant les jockeys basanés, sous lesquels bondissait ce troupeau de démons qu'il fallait toute la force et toute l'habileté de leurs cavaliers pour contenir, et qui menaçaient de ne pas attendre le signal, pour peu que le signal se fît attendre. Le gouverneur fit donc un geste, et le signal fut donné.

Tous partirent, ou, pour mieux dire, s'envolèrent, car ils semblaient bien plutôt une bande d'oiseaux rasant le sol qu'un troupeau de quadrupèdes touchant la terre. Mais à peine furent-ils arrivés en face du tombeau Malartic, que, selon leur habitude, ils commencèrent à bolter, comme on dit en terme de course, c'est-à-dire que la moitié d'entre eux se déroba dans les bois noirs, emportant les cavaliers, malgré les efforts de ceux-ci pour les maintenir dans le champ de Mars. Au pont, le tiers de ceux qui restaient disparut, si bien qu'en approchant du mille Dreaper, on n'en comptait plus que sept ou huit; encore deux ou trois, débarrassés de leurs jockeys, couraient-ils sans cavaliers.

La course se composait de deux tours; ils passèrent donc devant le but sans s'arrêter, pareils à un tourbillon emporté par le vent; puis, au tournant, ils disparurent. Alors on entendit de grands cris, puis des rires, puis plus rien, et l'on attendit vainement. Le reste des chevaux s'était dérobé, il n'en restait plus un seul en ligne; tous avaient disparu : les uns dans les bois du Château-d'Eau, les autres aux ruisseaux de l'enfoncement, les autres au pont. Dix minutes se passèrent ainsi.

Puis, tout à coup, à la pente montante, on vit reparaître un cheval sans cavalier; celui-là était entré dans la ville, avait tourné devant l'église et était revenu par une des rues aboutissant au champ de Mars, et il continuait sa course sans être guidé, à son caprice, par instinct, tandis que, peu à peu et derrière lui, on voyait poindre les autres, revenant de tous côtés, mais revenant trop tard; en un clin d'œil, le premier qui avait reparu franchit la distance qui le séparait du but, le dépassa d'une cinquantaine de pas, puis s'arrêta de lui-même, comme s'il eût compris qu'il avait gagné.

Le prix, comme nous l'avons dit, était un beau fusil de Menton, lequel fut remis au propriétaire de l'intelligent animal. C'était au colon nommé M. Sannders.

Pendant ce temps, les autres arrivaient de tous côtés, pareils à des pigeons effarouchés par un épervier, et qui, partis en bande, reviennent un à un au colombier.

Il y en eut sept ou huit qui se perdirent et qu'on ne retrouva que le lendemain ou le surlendemain.

(A suivre.)

Académie de Neuchâtel

Demain mardi, 28 octobre, à 2 heures, M. RAOUL BARTHE, professeur agrégé de l'Académie de Neuchâtel, professeur titulaire de l'Université de France, ouvrira, dans l'une des Salles de l'Académie, son cours libre d'histoire moderne sur

La Régence et la minorité de Louis XV, la politique et les mœurs au début du XVIIIe siècle.

PRIX : 5 FRANCS

Les inscriptions sont reçues jusqu'au mardi 4 novembre, chez l'huissier de l'Académie.

L'entrée de la salle sera libre pour la leçon d'ouverture.

ATELIER DE RELIURE
J.-M. FREY-RENAUD

5, Rue des Terreaux, 5

NEUCHATEL — 2e étage — NEUCHATEL

Je me recommande à ma bonne clientèle pour tout ce qui concerne mon métier.

TRAVAIL PROMPT & SOIGNÉ

Reliure spéciale pour cahiers de musique.

Salle circulaire du Gymnase

Les jeudis 30 octobre et 6 novembre
à 5 heures du soir

DEUX CONFÉRENCES
Par M. Adrien PERRET

Jeudi 30 octobre. — **Napoléon et la légende napoléonienne.** — Sommaire : Apologistes et détracteurs. Les poètes. Les historiens : Lanfrey, sa vie et ses haines. Confidences de Bonaparte à M^me de Rémusat. L'impératrice. Une page de Lamartine.

Jeudi 6 novembre. — **Les romanciers** de la douleur; les questions sociales dans le roman contemporain. — M. Secrétan. — Les Russes. **L'Avant-garde** à la Chaux-de-Fonds, roman neuchâtelois : fragments lus par l'auteur.

Prix d'entrée : 3 Francs pour les deux conférences. — Une seule : 2 Fr. — Moitié prix pour étudiants et pensionnats. — Billets d'avance chez MM. les libraires Berthoud, Attinger, Delachaux.

Église évangélique neuchâteloise
indépendante de l'État

Les parents dont les enfants sont en âge et en état de suivre l'instruction du catéchuménat sont informés que les inscriptions seront reçues, Dieu voulant, mardi, mercredi et jeudi de cette semaine de midi à 2 heures de l'après midi, pour les jeunes garçons chez M. le pasteur **Samuel Robert**, et pour les jeunes filles chez M. le pasteur **Wittnauer.**

C. ZELLWEGER, Lehrer der **deutschen** und **englischen** Sprache, gibt auch Spezialkurse für Solche die sich im **Französischen** vervollkommnen wollen. Avenue du Crêt 4, 3. Stock.

TANNERIE ET CORROIERIE
FRITZ KELLER, à BOUDRY

Chamoisage et tannage à façon.
Poil de veau pour selliers.

COURS de DANSE et de TENUE
Gymnastique raisonnée.
CALLISTHÉNIE

Les cours de ***M. Edvard AUDÉTAT*** s'ouvriront le 4 novembre. Pour inscriptions et renseignements, s'adresser à son salon, ***au Palais Rougemont,*** à Neuchâtel.

LITTÉRATURE

Cours de M. PHILIPPE GODET sur :
La Comédie et le Drame au XVIII^e siècle.
Une heure par semaine jusqu'à Pâques.

Première leçon, lundi 27 octobre, à 4 heures après midi, dans la Salle de chant du Collège latin.

Les messieurs et les dames qui désirent suivre le cours peuvent s'inscrire à la librairie A.-G. Berthoud. Prix du cours : fr. 15. — Pour les membres du corps enseignant et pensionnats : fr. 10. — Une leçon isolée, 1 fr. — Cartes à la librairie A.-G. Berthoud.

Männerchor Frohsinn
NEUENBURG

Da der ***Mænnerchor Frohsinn*** seine regelmässigen Uebungen je Mittwoch und Freitag Abend im Gymnase wieder beginnt, erlässt er an **Sänger deutscher Zunge,** welche dem Verein beitretten wollten die **freundliche Einladung** sich beim Präsidenten des Vereins, Herrn F. Weber, oder an den genanten Abenden im Gesangslokal anzumelden.

Der Vorstand.

COURS de DESSIN
D'APRÈS LE MODÈLE VIVANT
Classe de demoiselles
F. LANDRY, professeur.

Ouverture du cours jeudi 30 octobre.

Dans les cliniques de différentes Universités, on a déjà fait depuis plusieurs années des expériences avec les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt; c'est ainsi que le professeur Dr Lambl, à Varsovie, écrivait le 28 novembre dernier: « Veuillez s. v. p. envoyer quinze boîtes de vos excellentes Pilules suisses à la Clinique thérapeutique de la Faculté de Varsovie. » De jour en jour, il est de plus en plus prouvé que les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt sont le meilleur remède contre les différents troubles de la digestion; mais il faut faire bien attention de recevoir les vraies et non quelqu'uno des nombreuses contrefaçons qui existent. Les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt se trouvent dans les pharmacies au prix de 1 Fr. 25 la boîte. 31

NOUVELLES POLITIQUES

France

M. Ribot a fait distribuer à la Chambre des députés le rapport de M. Arago sur les conditions du travail en Suisse. L'ambassadeur expose les faits les plus intéressants concernant les associations ouvrières, les conditions économiques, sociales et politiques de l'ouvrier suisse, etc. Il termine par un résumé des vœux formulés par les partis dans l'ordre économique et par l'observation que l'absence de divisions profondes entre les socialistes suisses donnera à la fédération ouvrière un rôle important dans le futur congrès international en Suisse.

Serbie

Le départ de l'ex-roi Milan est décidé; seulement, tandis que dans l'entourage des régents on affirme qu'il va s'établir à Paris d'une façon définitive, on assure d'un autre côté qu'il va chasser, pendant une ou deux semaines en Bavière, chez son ami le comte Bray, ministre d'Allemagne à Belgrade, et qu'il reviendra ensuite en Serbie.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Un tremblement de terre, qui a duré deux secondes, a eu lieu à Klagenfurth (Carinthie), le 21 octobre à sept heures et demie du matin.

Un tremblement de terre de même durée s'est produit le 22, après midi, à Plevlié (Bosnie).

A Domanovitch (Bohême), trois fortes secousses, qui ont duré quatre secondes, ont été ressenties jeudi à dix heures et demie du matin; elles ont été suivies de deux secousses plus faibles, d'une durée de deux secondes.

— Les magasins de la Société de pavage en bois de Grenelle, à Paris, ont été incendiés. Les dommages atteindraient deux millions.

— Les éditeurs Richard Bentley et fils à Londres viennent de faire paraître le *Journal et les Lettres du major Barttelot.* Cet ouvrage va soulever de vives discussions. On sait que le major Barttelot, laissé à la tête de l'arrière-garde de l'expédition au secours d'Emin-Pacha, fut massacré à Yambouya, avec la plupart de ses compagnons européens.

M. Stanley s'est exprimé avec la plus grande sévérité au sujet de cet infortuné officier. Sa famille a senti le besoin de venger sa mémoire. Son frère, qui édite ces papiers, croit que pour tout lecteur impartial ils démontreront que la responsabilité de cette tragédie retombe, non sur le major Barttelot, mais sur Stanley. Le *Times*, qui regrette cette polémique, déclare néanmoins qu'à première vue le plaidoyer de M. Barttelot est très fort, que ce livre met M. Stanley dans l'obligation d'expliquer bien des choses, qu'il en ressort que le traitement par le chef de l'expédition de son second, c'est-à-dire d'un homme qui lui avait librement sacrifié sa position et sa vie, aurait manqué de générosité et de loyauté. Le public anglais attend et se croit en droit de réclamer de M. Stanley autre chose que le jugement sommaire dédaigneux et manifestement partial porté par lui dans son ouvrage sur le major Barttelot.

— Un vélocipédiste attirait les regards des passants, vendredi soir, sur la place du Carrefour-de-l'Observatoire, disent les journaux parisiens. Il portait un élégant costume: bas gris-ardoise, culotte et veston bleu marin et un béret blanc où figurait une ancre, le tout agrémenté de flots de rubans multicolores.

Un gardien de la paix, qui se promenait là, avait cru voir tout d'abord un garçonnet de quinze ou seize ans, mais, après un examen plus attentif, il se rendit compte qu'il était en face d'une jeune fille.

Comme il est défendu aux femmes, par une ordonnance de police, de revêtir, sans autorisation spéciale, le costume masculin, le gardien de la paix s'approcha de la vélocipédiste et lui demanda si elle avait la permission d'aller ainsi vêtue. Sans prêter la moindre attention aux paroles de l'agent, la jeune fille continua sa promenade en tricycle, sur la place de l'Observatoire.

L'agent se fâcha et se mit à poursuivre la délinquante, à la grande joie des badauds. Au moment où il mettait la main sur le vélocipède, la jeune fille lui appliqua une paire de gifles. Furieux, le gardien de la paix l'obligea à descendre. Elle y consentit, mais en mettant pied à terre, elle gifla de nouveau le représentant de l'autorité.

Celui-ci lui enjoignit d'avoir à le suivre au commissariat de la rue Suger. Elle parut s'y résoudre, après avoir rapporté son tricycle dans une maison de la rue d'Assas. Mais, chemin faisant, elle fut prise d'un nouveau mouvement de révolte contre la force publique et gifla le gardien de la paix pour la troisième fois.

Pendant ce temps, les curieux s'étaient amassés et, mis en joie, suivaient la vélocipédiste sur le boulevard Saint-Michel.

Au commissariat de police, loin de se calmer, la jeune fille fit tapage de plus belle. M. Lagaillarde eut toutes les peines du monde à la calmer. Elle déclara se nommer Suzanne B... et servir dans une parfumerie renommée. Pour la punir de son extrême vivacité à l'égard des agents, M. Lagaillarde l'a consignée jusqu'à huit heures du soir.

NOUVELLES SUISSES

Les affaires du Tessin.

Berne, 24 octobre.

Le Conseil fédéral s'est occupé ce matin du recours des conservateurs tessinois, mais n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

Après le départ du bataillon 28 pour Bellinzone, qui aura lieu le 29 octobre, le bataillon 29 et l'état-major du dixième régiment d'infanterie continueront à demeurer de piquet.

Les plaintes au sujet des défectuosités du service du télégraphe depuis le 11 septembre au Tessin, ont été l'objet d'une enquête faite sur les lieux par M. Koch, inspecteur des télégraphes de l'arrondissement d'Olten. Cette enquête a donné des résultats absolument satisfaisants en ce qui concerne l'attitude neutre des fonctionnaires dans l'accomplissement de leurs devoirs et l'observation du secret des dépêches. On a reconnu que les plaintes formulées reposaient sur de graves exagérations ou étaient complétement dénuées de fondement. Le service des télégraphes a été sérieusement troublé: 1° par la rupture de fils près de Gordola et Sola; 2° par l'irruption de la foule dans les couloirs des bureaux de Bellinzone et de Lugano; 3° par de graves menaces à Tesserete et Locarno.

Conformément à la proposition de son département, le Conseil fédéral a décidé: 1° de prendre acte de ce rapport; 2° de faire examiner de plus près, par voie administrative, les légères défectuosités signalées par l'enquête; 3° de charger le juge d'instruction fédéral d'ouvrir une enquête pénale, à teneur des articles 48 et 66 du code pénal fédéral du 4 février 1853, contre les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont entravé la liberté du service télégraphique.

Berne, 24 octobre.

Le Conseil d'Etat du Tessin a convoqué le Grand Conseil en session extraordinaire pour le 30 octobre.

Le Conseil fédéral pense pouvoir trancher le 28 octobre le recours sur la constatation du résultat du 5 octobre et a l'intention de réunir bientôt après une conférence de conciliation dont le but principal sera d'examiner la question de la loi électorale.

Il résulte d'une communication de M. Respini à M. Künzli, que tous les originaux qui manquaient dans son pupitre, des annexes aux lettres relatives à la Banque cantonale, ont été retrouvés.

Londres, 24 octobre.

L'affaire Castioni a été renvoyée à la cour d'assises.

Bruxelles, 25 octobre.

La société générale des étudiants va célébrer prochainement un service funèbre à la mémoire de M. Rossi, conseiller d'Etat du Tessin, qui a fait ses études à Louvain.

Jura-Simplon. — Les actions de priorité du Jura-Simplon déjà achetées par la Confédération sont: les 30,000 de l'Etat de Berne; 2500 de l'Etat de Fribourg, et 25,200 du syndicat allemand, total 57,700. Les actions qui ont été offertes, aux conditions connues, au Conseil fédéral sont: 5600 de la Banque de dépôts à Zurich, 1000 d'un particulier et 8000 des chemins de fer de l'Est français; total 14,600. On a encore en vue l'achat de 8000 actions de l'Etat de Berne. Cela ferait ensemble 80,300. Or les actions de priorité du Jura-Simplon sont au nombre de 104,000, de sorte qu'il resterait en libre circulation 24,700 actions.

Le Conseil fédéral a autorisé ses départements des finances et péages et des postes et chemins de fer à continuer jusqu'à nouvel ordre d'acheter des actions de priorité du Jura-Simplon dans les limites de prix fixées par l'arrêté fédéral du 27 juin 1890.

Alcool. — Il est porté à la connaissance du public et notamment des fabricants de liqueurs, que huit cantons se sont déclarés disposés à accorder la réciprocité au canton de Neuchâtel pour les patentes concernant la vente de spiritueux en quantités inférieures à 40 litres, savoir: Zurich, Berne, Fribourg, Bâle-Ville, Appenzell-Extérieur, Thurgovie, Vaud et Genève.

En conséquence, les fabricants de liqueurs domiciliés dans le canton de Neuchâtel, qui auront une patente neuchâteloise, pourront librement vendre leurs produits dans ces cantons, moyennant avoir fait viser leurs patentes par l'autorité cantonale compétente.

Le prix des patentes de cette catégorie a été fixé à 200 francs par an, soit à 100 francs pour le 2me semestre de 1890.

Les cantons de Lucerne, Schwytz, Nidwald, Glaris, Bâle-Campagne, Saint-Gall, Grisons, Argovie, Tessin, Valais, Appenzell-Intérieur et Uri ont répondu négativement à l'offre de réciprocité du canton de Neuchâtel.

Les autres cantons n'ont pas encore répondu.

ARGOVIE. — A Niedererlinsbach, près d'Aarau, un schnapseur a tué d'un coup de fusil sa femme et sa belle-mère âgée de quatre-vingts ans. Il a ensuite sauté dans l'Aar et s'est noyé. Il laisse six enfants mineurs.

CHRONIQUE LOCALE

Après deux années passées dans le silence et le recueillement, la section de Neuchâtel de la Société d'histoire a repris vendredi 24 ses séances. Il s'agissait avant tout de se reconstituer. L'état de santé de notre cher et vénéré président, M. le professeur et Dr Daguet, ne lui permettant pas d'apporter à l'exercice des fonctions présidentielles l'assiduité et l'entrain auxquels il nous avait habitués, il a été décidé de le nommer président honoraire et de charger de la présidence effective M. le professeur Alfred Godet, le chercheur infatigable et heureux des antiquités de notre pays.

M. W. Wavre a communiqué un intéressant travail à propos de pierres taillées, restes d'une chapelle du XIe siècle consacrée à saint Théodule et dont beaucoup de personnes ignoraient même l'existence. Ces restes se trouvent dans la propriété de M. Carbonnier.

M. Alfred Godet montre ensuite un objet assez curieux qu'il a trouvé au Val-de Ruz: un igni-térébrateur, c'est-à-dire, cet instrument très primitif composé de deux morceaux de bois de dureté inégale et qui, par le frottement, produisent l'étincelle et la flamme. Tous les peuples anciens ont connu ce moyen de faire du feu[1] et il est piquant de retrouver dans un coin de notre pays des restes authentiques d'une civilisation contemporaine ou même antérieure à la guerre de Troie. L'assemblée a décidé en outre de se réunir à des intervalles réguliers, et nous nous permettons d'inviter à assister à ces réunions tout à la fois familières et instructives tous ceux qui aiment à passer une soirée consacrée à la discussion de questions intéressant l'histoire de notre canton et de la Suisse.

Ses séances seront indiquées au public dans la *Feuille d'Avis*, et auront lieu dans la salle du Collège latin.

V. H.

[1] La civilisation primitive, Tylor.

ÉLECTIONS AU CONSEIL NATIONAL
du 26 octobre

Résultats de Neuchâtel-Serrières

	Neuchâtel.	*Serrières.*
Votants. . . .	2206	229
Droz, Numa . .	1907	216
Comtesse, R. .	1889	214
Jeanhenry . .	1108	192
Grosjean . . .	1098	195
Perrochet . . .	1087	36
Ch.-E. Tissot .	1086	194
Amiet	1029	31
Coullery . . .	1020	33

A Neuchâtel-Ville le candidat libéral obtient une voix de majorité.

Résultats de la Chaux-de-Fonds

Droz, N.	2885	voix.
Comtesse,	2831	»
Grosjean,	1658	»
Jeanhenry,	1657	»
Ch.-E. Tissot,	1638	»
Perrochet,	1625	»
Coullery,	1533	»
Amiet,	1510	»

Résultats du Locle

Comtesse	1302	voix.
Numa Droz . . .	1292	»
Perrochet	691	»
Amiet	687	»
Coullery	683	»
Ch.-E. Tissot . . .	683	»
Jeanhenry	667	»
Grosjean	665	»

RÉSULTAT GÉNÉRAL

Sont élus :

Comtesse, R.	13,083	»
Droz, Numa,	12,230	voix.
Grosjean	8,190	»
Ch.-E. Tissot	8,151	»
Jeanhenry	8,125	»

Ce sont donc les cinq candidats de la liste radicale compacte qui l'ont emporté, les deux premiers avec l'appoint des suffrages du parti libéral et du Grutli.

Ont obtenu des voix :

Perrochet	6,244	voix.
Coullery	5,914	»
Amiet	5,912	»

Littérature. — Nous avons commis une erreur dans les quelques lignes consacrées samedi au cours de littérature que M. Philippe Godet commence aujourd'hui à 4 heures à la salle de chant du Collège latin. Ce cours n'a pas été donné l'*hiver dernier* à l'Académie, mais y sera donné pendant cet hiver et a commencé il y a huit jours. M. Godet le répète pour le public non-étudiant.

Incendie. — Dans l'après-midi de vendredi, un commencement d'incendie a éclaté au n° 19 du faubourg de l'Hôpital. Grâce à de prompts secours, le feu a été rapidement éteint.

Ecluse-Plan. — Le funiculaire a commencé à fonctionner hier matin à 10 heures. Il n'y a eu aucune cérémonie d'inauguration.

Malgré le mauvais temps, notre *ficelle* a transporté hier 1207 personnes et deux chiens; c'est joli pour la première journée d'exploitation commencée seulement à dix heures. Tout s'est bien passé; les employés ont une tenue très correcte, ils ont été toujours très convenables envers le public au milieu de l'encombrement de voyageurs à certaines heures.

Les sinistres du Port! — Dans la nuit de samedi à dimanche, une chaloupe à voiles, le *Père Jean*, ballottée par les vagues, s'est remplie d'eau, a coulé à fond et s'est brisée sur les rochers. Tous ceux qui connaissaient cette gracieuse embarcation regretteront de ne plus la voir par un léger vent courir ses bordées devant nos quais. En effet, il ne serait pas possible de remettre à flot cette chaloupe, qui est entièrement brisée, nous dit-on.

DERNIERES NOUVELLES

Genève, *27 octobre.*

Résultat probable: Ador, Dufour, Richard, libéraux, et Lachenal, radical, porté sur la liste libérale, sont élus. Ballottage entre Galopin, libéral, et Favon, radical.

Berne, *27 octobre.*

La loi sur l'assurance est acceptée par 227,090 *oui*, contre 72,947 *non*.

Berne. — Les listes radicales passent dans tous les arrondissements sauf Berne. Ballottage entre de Steiger (conservateur) et Jenni (radical).

Zurich. — Sont élus: 6 radicaux, 4 conservateurs, 4 socialistes.

Lucerne. — 5 conservateurs, 2 radicaux.

Soleure. — Liste radicale entière, Hammer, conservateur, élu.

St-Gall. — 5 conservateurs, 2 socialistes, 1 radical. Ballottage entre Curti, socialiste, et Suter, radical.

Tessin. — Stoppani, Bernasconi, Volonlerio, Bonzanigo, Polar.

Lausanne. — Liste radicale passe. Ballottage entre Paschoud et Ceresole.

Fribourg. — Listes conservatrices passent. Python l'emporte sur Marmier. Scandales hier soir à Fribourg et Morat. Plusieurs arrestations.

Madame de Ribaucourt, Monsieur et Madame Buisson-de Ribaucourt, Mademoiselle Hélène de Ribaucourt, Mademoiselle Marthe de Ribaucourt, Madame Correvon - de Ribaucourt, Monsieur Edouard de Ribaucourt, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

Monsieur C. DE RIBAUCOURT,
pasteur à Arzier,
Président honoraire de la Société d'apiculture de la Suisse romande,
Chevalier du Mérite agricole,

leur bien-aimé époux et père, que Dieu a retiré à Lui, le 24 octobre, à Lausanne, dans sa 74me année.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

AVIS TARDIFS

Commune de La Coudre

Le Conseil communal de La Coudre vendra, par voie d'enchères publiques, dans la Salle d'école, samedi 1er novembre, à 7 heures du soir, 15 numéros de 30 plantes, dans sa forêt de la Grande Côte.

Conseil communal.

G. BRUGGER
médecin-vétérinaire
est de retour du service militaire.